



ECOLE DU BOIS-DES-ARTS

THÔNEX - GE

Maitre de l'ouvrage

Commune de Thônex,
chemin du Bois-des-Arts 58,
1226 Thônex.

Architectes en association

Hervé Dessimoz,
chemin du Grand-Puits 42,
1217 Meyrin,
et
Eric Dunant,
chemin du Pont-de-Ville 13,
1224 Chêne-Bougeries.

Ingénieurs civils

Tremblat SA & C. Fischer SA,
route de Florissant 112,
1206 Genève.

Bureaux techniques

Electricité :
Betica SA,
chemin du Grand-Puits 42,
1217 Meyrin.

Sanitaire :
Bureau Mike Humbert,
rue du Cardinal Journet 27,
1217 Meyrin.

Chauffage/Ventilation :
SGI Ingenierie SA,
avenue Louis Casai 71,
1216 Cointrin.

Géotechnique :
Deriaz & Cie SA,
rue Blavignac 10,
1227 Carouge.

Acoustique :
AAB J. Stryjenski & H. Monti SA,
rue des Noirettes 32,
1227 Carouge.

Architecte paysagiste

Jacquet SA,
rue des Vollandes 23,
1211 Genève 6.

Géomètre

Ph. Huber & N. Chappuis,
rue Peillonex 39,
1225 Chêne-Bourg.

Coordonnées

chemin du Bois-des-Arts 62,
1226 Thônex.

Conception 1997 - 1998

Réalisation 1998 - 2000



SITUATION

Anticiper l'élan démographique communal.

L'étude de mise en valeur, dès le début des années nonante, du lieu-dit " Les Verchères ", non loin de la mairie, au sud du territoire communal et à proximité de la rivière " Le Foron ", a renforcé les autorités locales dans leur détermination de faire face au manque de locaux destinés à l'enseignement primaire dans la commune.

L'étude démographique qui servait de base à la planification scolaire a confirmé qu'avec les quelque cinq cents nouveaux logements prévus, la construction d'une école, incluse dans le plan de quartier, s'avérait indispensable.

De fait, le nouveau bâtiment constitue une limite clairement définie entre les espaces publics du sud-ouest et l'aire de verdure située au nord-est. Il s'harmonise avec les autres constructions du plan et de la commune, de par le choix de gabarits susceptibles d'assurer la transition visuelle entre les volumes récents du plan de quartier et ceux des constructions, moins volumineuses, situées alentour sur le territoire communal.

PROGRAMME

Affirmation du rôle institutionnel majeur de l'école de quartier.

Après l'établissement des besoins selon les normes et règlements de l'Etat, un programme fort de douze salles de classe, avec les locaux complémentaires d'usage, a été mis sur pied pour accueillir les élèves du programme primaire.

L'école comprend, de plus, une salle polyvalente avec foyer de 700 m², un restaurant scolaire de 240 m², avec cuisine, et une salle de gymnastique de 520 m², assortie de 170 m² de locaux destinés au rangement des engins.

Le programme fixe également divers objectifs de nature urbanistique et architectonique, relevés ci-après sous " projet ", dans le but fortement affirmé d'obtenir une réalisation susceptible de se distinguer, autant par son implantation que par son expression, et capable d'affirmer le rôle institutionnel majeur dévolu à l'école du quartier.

Photos

Clarté, sobriété des volumes et articulation précise de la géométrie distinguent la nouvelle école qui s'affirme fortement et comme désiré, dans son environnement.



4



PROJET

Transparence et homogénéité des constructions. Cet important programme de construction sur des surfaces de terrain restreintes constitue l'un des enjeux majeur du projet tout comme la volonté clairement manifestée de contenir l'enveloppe du coût dans un budget strictement fixé à 20 millions de francs, et celle de réaliser le tout dans un délai de dix-huit mois.

Les architectes ont recherché la mise en valeur et l'affirmation forte des bâtiments, conformément au programme, tout en préservant des volumétries intermédiaires entre les différentes constructions qui les environnent. Ainsi les espaces sont-ils hiérarchisés et organisés, de telle sorte que le préau se situe en contrebas et que les espaces libres de constructions fonctionnent comme lieux de rencontre et place de quartier.

Le rôle d'articulation urbanistique des bâtiments est de cette manière confirmé. La géométrie, les volumes et l'expression des édifices, faite de lignes claires et sobres dessinées dans une architecture rigoureuse et largement transparente, permet de répondre pleinement aux intentions formulées initialement.

Les façades, en verre sur cadre d'aluminium éloxé, ou en briques de parement silico-calcaire avec vitrages à cadre d'aluminium éloxé également, contribuent à répondre aux caractéristiques qualitatives et d'expression recherchées. La toiture cintrée est dotée d'un système isolant inversé, avec couverture en plaque de tôle de type " Uginox ".

A l'intérieur, il a été recherché l'homogénéité des traitements, tant pour les sols que pour les murs. Les premiers sont revêtus de linoléum dans les salles de classe, de carreaux en marmorésine dans les circulations et de parquet massif dans la salle polyvalente. Les seconds sont en béton armé propre de décoffrage, traité au moyen d'un glacis. Il en est de même pour les plafonds. Quand nécessaire, des absorbants acoustiques complètent ces dispositions.

L'ensemble des installations CVSE est conçu pour favoriser les économies d'énergie ; on relève notamment la production d'eau chaude, obtenue partiellement par énergie solaire, ainsi que la récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires et du réseau d'arrosage. La ventilation est optimisée dans le but de gérer l'apport d'énergie sur la verrière, tandis que le renouvellement d'air des salles de gymnastique, polyvalente, et de restaurant est assuré par des installations séparées.

Les aménagements extérieurs reprennent les principes de rigueur et de systématiques appliqués dans l'ensemble du PLO. Ils incluent notamment une implantation précise d'arbres de haute tige.

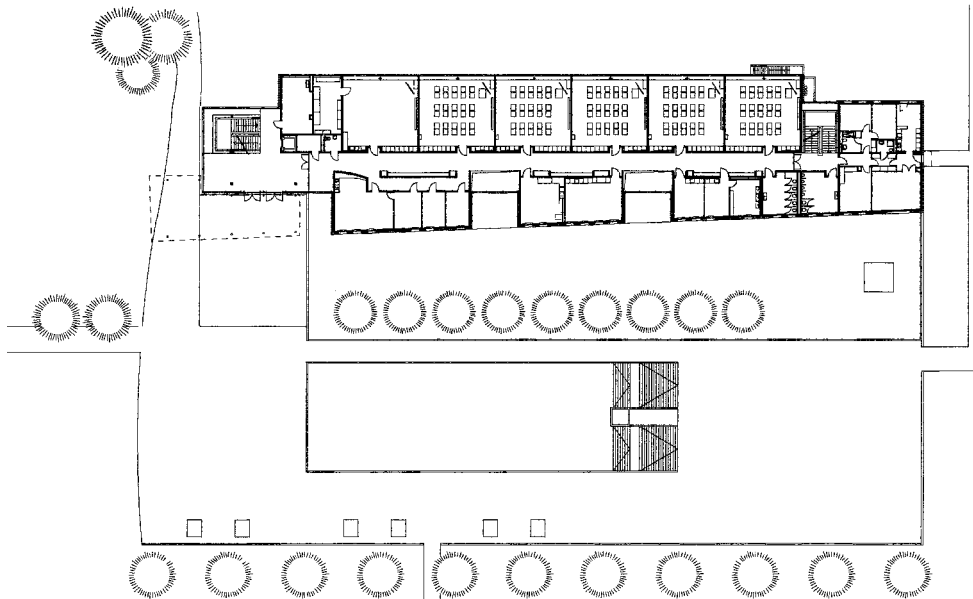
5



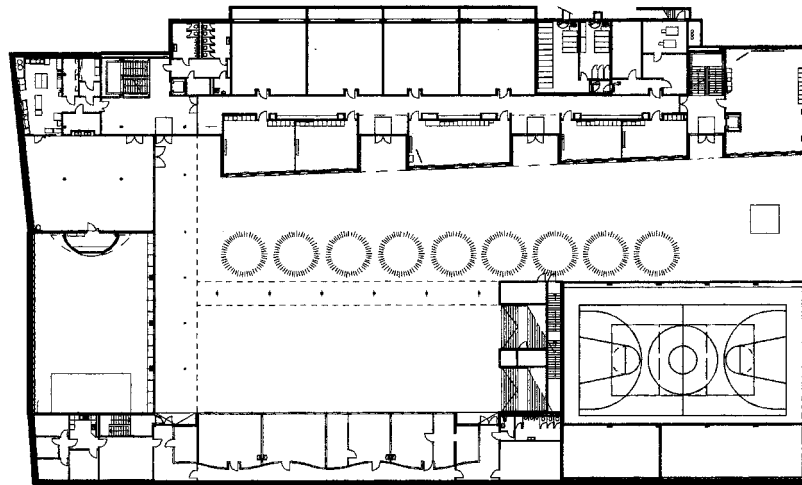
6



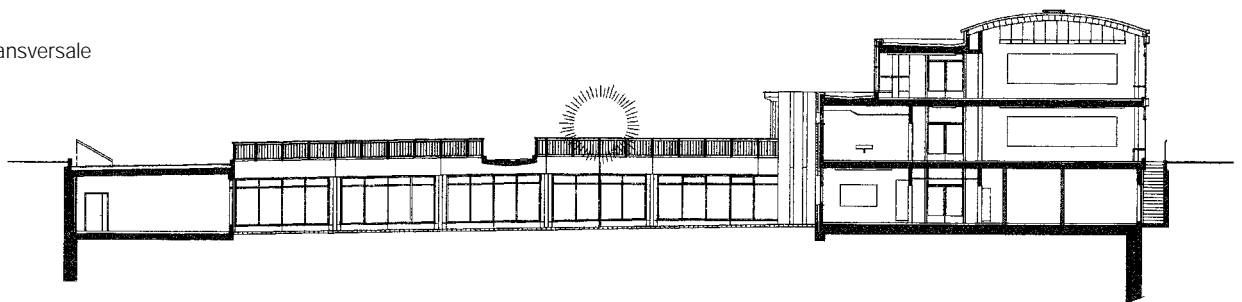
Plan rez supérieur



Plan rez inférieur



coupe transversale



7



8



9

Photos

1. Façades verre et brique
2. Transparence
3. Lignes claires et sobres
4. Vue depuis la passerelle
5. Préau
6. Classe
7. Foyer
8. Corridor
9. Escalier
10. Salle de gymnastique
11. Salle polyvalente

Caractéristiques générales		
Surface du terrain	:	8'568 m2
Surface brute de planchers	:	7'350 m2
Emprise au rez, niveau sup.	:	1'497 m2
niveau inf.	:	4'102 m2
Volume SIA	:	39'800 m3
Prix total	:	19'800'000.--
Prix au m3 SIA (CFC 2)	:	400.--



10

11

Seo	ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS	Liste non exhaustive
Terrassements Travaux spéciaux	Association BFGS SA ZSCHOKKE LOCHER SA 1219 Aire	Ouvrages métalliques SERRURERIE 2000 SA 1208 Genève BACIU JEAN 1224 Chêne-Bougeries
Echafaudages	CONSTRUCTIONS TUBULAIRES JED SA 1212 Grand-Lancy	Menuiseries intérieures NORBA ENTREPRISES SA 1208 Genève
Maçonnerie - Béton armé	LOSINGER CONSTRUCTION SA 1217 Meyrin	Aménagement des classes HUNZIKER-KAL SA 1024 Ecublens
Charpente Revêtements en bois	C.I.B. 1225 Chêne-Bourg	Sols sans joints FAMAFLOR SA 1218 Grand-Saconnex
Charpente métallique	ATELIERS DE CAROUGE SA 1227 Carouge	Revêtement sol salle de gym. POLYMATCH SA 1028 Prévèrenges
Façades	FERRONNERIE GENEVOISE SA 1219 Aire	Revêtements de sols REYMOND DECORATION SA 1226 Thônex
Menuiseries extérieures	BRIQUE EDOUARD & CIE 1219 Le Lignon	Chapes BALZAN & IMMER SA 1234 Vessy
Stores	BAUMANN HÜPPE AG 1217 Meyrin	Carrelages - Faiences LANOIR JEAN SA 1213 Onex / Petit-Lancy
Étanchéité	ETICO SA 1227 Carouge	Faux-plafonds MAZZOLI R. SA 1226 Thônex
Ferblanterie	CERUTTI TOITURES SA 1226 Thônex	Peinture VUGLIANO G. & FILS 1205 Genève
Installations électriques	KREUTZER & CIE SA 1205 Genève	Nettoyages STENA SA 1203 Genève
Installations de chauffage	HAELG & CIE SA 1227 Les Acacias	Équipement salle de gymnastique HOFSTETTER SPORTS SA 1204 Genève
Ventilation	Consortium ARIA CONTROL + TRAITAIR SA 1203 Genève	Équipement Salle polyvalente EBERHARD SCENES SA 2016 Cortaillod
Installations sanitaires	CONSTANTIN G. SA 1228 Plan-les-Ouates	Espaces verts BOCCARD PARCS & JARDINS SA 1218 Grand-Saconnex
Cuisine professionnelle	ERCAL SA 1208 Genève	